

Konrad Adenauer, Mémoires

Légende: Dans ses Mémoires, l'ancien chancelier allemand Konrad Adenauer rappelle le caractère historique de la signature, le 25 mars 1957 à Rome, des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

Source: ADENAUER, Konrad. Mémoires, 1956-1963. Volume III. Paris: Hachette, 1969. 399 p. p. 93-94; 96-98.

Copyright: (c) Konrad-Adenauer-Stiftung e. V

URL: http://www.cvce.eu/obj/konrad_adenauer_memoires-fr-33c2b226-af08-4926-a9b7-5475fbaa9750.html

Date de dernière mise à jour: 24/11/2015



Konrad Adenauer, *Mémoires*

[...]

En 1957, nous fîmes un grand pas en avant dans la politique d'unification européenne. Le 25 mars, les traités sur la Communauté économique européenne et l'Euratom furent signés à Rome. Nous n'aurions pas pu choisir de cadre plus significatif que cette vénérable ville. Alors que nous essayions de fonder l'avenir de l'Europe, le grand héritage commun dont Rome rendait témoignage nous en faisait un devoir.

La signature de ces traités était un événement de la plus grande portée économique et politique. Etant donné l'évolution du monde après la guerre, l'économie d'un pays d'Europe livré à ses seules ressources ne pouvait prospérer, le marché de chaque pays étant trop exigü. Aucun pays européen quel qu'il soit, y compris bien entendu une Allemagne réunifiée, ne pourrait à lui seul jouer un rôle dans l'économie et la politique mondiales parce qu'il serait beaucoup trop petit et trop faible pour cela. A la longue, seule leur réunion dans un marché commun européen pouvait rendre les pays d'Europe compétitifs vis-à-vis des autres marchés mondiaux. Ce fait était maintenant reconnu. Nous ne pourrions recommencer à faire valoir les biens légués par nos ancêtres au cours de longs siècles : pensée européenne, pensée occidentale, pensée chrétienne, et redonner aux pays européens un rôle dans l'économie et la politique mondiales que lorsque l'Europe se serait unie. S'employer à ce que l'Europe devienne vigoureuse et unie était le devoir urgent de la génération actuelle.

Après le grand début, qui restera toujours associé aux noms de Robert Schuman et d'Alcide De Gasperi, la volonté d'unité de l'Europe parut tout d'abord affaiblie. Les négociations de 1956 s'accompagnèrent souvent de doutes. Mais ce furent les optimistes qui eurent raison.

Déjà dans le préambule du traité sur la C.E.C.A., le but indiqué était la création d'un grand marché commun.

[...]

Dans cet esprit, on avait réussi à faire un grand pas en avant, à pourvoir nos six Etats d'une communauté économique européenne et d'une communauté atomique européenne. Il en résultait, dans tous les domaines importants de la vie sociale et économique et dans le domaine atomique, plus qu'une simple collaboration : une véritable union qui portait en elle la garantie de la durée.

C'est surtout grâce à un homme, Paul-Henri Spaak, que les traités purent être signés. L'oeuvre n'aurait pas été accomplie sans sa force créatrice, son activité entraînante, son aptitude à séparer l'essentiel du détail, sans son talent de trouver le mot juste au bon moment. Pendant toute leur durée, les négociations sur l'unification européenne portèrent le sceau de sa personnalité dynamique. Il obtint le succès qu'il méritait. C'est de cela que nous devons tous, que toute l'Europe doit lui savoir gré. Ce sont ces réussites qui me permettent de dire : l'homme d'Etat Paul-Henri Spaak a bien mérité de l'Europe.

[...]

Aux yeux de la République fédérale, le traité avait une importance toute particulière quant à la réunification allemande, à la position de Berlin et au commerce inter-zones. Le gouvernement fédéral s'était efforcé, dans la rédaction du traité, de ménager toutes les possibilités de réunification de l'Allemagne et de ne pas approfondir la division. Il avait expressément déclaré au cours des négociations de Bruxelles :

« Le gouvernement fédéral part de l'hypothèse qu'au cas de réunification de l'Allemagne, une révision des traités sur le Marché commun et l'Euratom aura lieu. »

[...]

Les traités étaient volumineux et compliqués ; vu l'importance de l'économie et de la technique dans la vie moderne, il ne pouvait en être autrement. Les détails de cette vaste réglementation sur lesquels les Six

s'étaient entendus n'avaient pas tous ni partout bénéficié d'une approbation unanime : c'était compréhensible. Mais il ne fallait pas que la foule des détails nous cache tout ce qu'il y avait de vraiment grand dans ce qui était accompli : seule une solidarité toujours plus ferme de nos six Etats nous garantissait à tous la sécurité de notre libre développement et de notre progrès social.

[...]

Une foule de problèmes étaient encore à résoudre. Les organismes européens devaient être concentrés et simplifiés, les difficultés de mise en train des traités surmontées. Et ce qu'il y avait de plus important : il fallait maintenant conduire et conclure les négociations sur une zone douanière commune avec les autres Etats européens. Mais toutes les difficultés rencontrées seraient maîtrisées par la patience, la persévérance, le goût du risque, comme elles l'avaient été jusqu'ici.

Le travail pour l'Europe, entrepris en 1950, nous avait conduits, en relativement peu d'années, à un tournant dans les relations des peuples européens que personne n'aurait cru possible dix ans seulement auparavant. L'unification de l'Europe avait une importance qui dépassait de loin ses frontières, car une Europe unie s'emploierait toujours à la défense de la liberté et au maintien de la paix.

Un marché commun, tel que le prévoyaient les traités de Rome, signifiait l'union économique des six pays de la C.E.C.A., mais cette union restait ouverte aux autres pays européens. Je me rappelais toujours comment, au siècle précédent, l'Allemagne était partagée en un grand nombre d'Etats et comment le *Zollverein* avait peu à peu amené à l'unification économique et finalement politique. Je croyais que l'on pouvait attendre une évolution semblable des traités conclus à Rome le 25 mars 1957.

La signature des deux traités de Rome était un événement historique. Nous, les signataires, ne voulions certainement pas nous tresser prématurément des couronnes de lauriers. Il restait encore beaucoup trop de problèmes à régler, mais nous tous, qui étions présents à la cérémonie de la signature, ressentions la joie qu'il nous ait été donné de faire ce grand pas dans la voie de l'unité européenne.

[...]